



Conseil Municipal Enfants
Mairie - 48 Place de la Libération - Cours La Ville 69470 COURS
Tél. : 04 74 89 71 80 - Fax : 04 74 89 89 03 - Courriel : commune@mairie-cours.fr

Compte rendu du voyage du CME à Paris 10/07/2018

Le Mardi 10 Juillet 2018, les enfants du Conseil Municipal Enfants de la Commune de COURS se sont rendus à Paris, pour visiter l'Assemblée Nationale, sur invitation de Mr Patrice VERCHERE, notre Député.

L'objectif était de leur faire découvrir le cœur du pouvoir français.

L'Assemblée Nationale forme, avec le Sénat, le Parlement. Son rôle est de débattre, d'amender et de voter les lois, ainsi que contrôler l'action du gouvernement. Elle siège au Palais Bourbon à PARIS. Depuis 1986, l'Assemblée Nationale compte 577 députés, élus pour une durée de cinq ans.



Par une heure très matinale, le groupe s'est donc rendu en gare de Mâcon-Loché, pour prendre le TGV en direction de la Gare de Lyon à PARIS.

Après une courte visite du Trocadéro et du Champs de Mars au pied de la Tour Eiffel, les enfants ont été reçu à l'Assemblée Nationale. Cette visite a débuté par une petite projection, expliquant le fonctionnement de cette grande instance. Ensuite, ils ont pu découvrir l'hémicycle, les différentes salles attenantes (Salon Delacroix, Salon Pujol, Salle des Pas Perdues), le bureau de Poste, ainsi que la Bibliothèque de l'Assemblée et ses trésors.



Après cette matinée bien remplie, le groupe est allé pique-niquer dans les Jardins des Tuileries, non loin de l'Assemblée.



Ensuite, les enfants se sont rendus au Musée Grévin. Ils ont pu découvrir des reproductions en cire de personnages célèbres.



La journée s'est clôturée par un retour en TGV en direction de COURS, avec des jambes bien fatiguées, mais des souvenirs plein la tête.

L'ensemble de l'équipe encadrante du CME remercie tous les enfants pour leur participation, leur implication et leur sympathie, qui ont fait de cette journée une belle réussite.

**Bonnes vacances à tous, bonne continuation pour votre rentrée scolaire
et merci de votre engagement au sein du CME, durant ces deux années de mandat !**

